

DÉCLARATION D'INTENTION D'ONU-FEMMES POUR LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

La Déclaration et le programme d'action de Pékin reconnaissent l'éducation non seulement comme « un droit de la personne humaine » mais aussi « un outil essentiel pour réaliser les objectifs d'égalité, de développement et de paix ». L'aspect central de l'éducation pour l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes a été réaffirmé par le Conseil d'administration d'ONU-Femmes, qui a demandé à ce qu'ONU-Femmes « souligne l'importance de l'éducation et de la formation comme outil d'émancipation et de leadership des femmes, et mobilise les organes pertinents des Nations unies et les parties prenantes pour un renforcement des services d'éducation et de formation spécialisée, particulièrement en utilisant des mécanismes et des modalités existants. »¹

ONU-Femmes s'engage à travailler aux côtés des partenaires, dont les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les agences des Nations unies et les organisations multilatérales, afin d'accélérer le processus d'élimination des disparités entre les sexes dans l'accès à l'éducation et de garantir une éducation de qualité, pertinente et transformatrice pour tous, conformément à l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout du secrétariat-général des Nations unies. ONU-Femmes renforcera des partenariats pour s'assurer que l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes demeurent au centre des efforts mondiaux en matière d'éducation.

Convaincu que l'éducation des femmes et des filles changera la donne dans tous les domaines où nous œuvrons, en appliquant notre Plan stratégique pour 2014 - 2017, ONU-Femmes stimulera la capacité transformatrice de l'éducation de qualité grâce à l'innovation et la technologie qui permettent d'étendre l'accès à l'éducation et une formation des enseignants de qualité. Nous nous engageons à nous concentrer sur les femmes et les filles qui ont quitté l'école et nécessitent une deuxième chance et des occasions de rattrapage, ainsi que sur les femmes et filles pour qui les possibilités d'éducation ont été particulièrement limitées par les conflits armés. Nous visons également le soutien des États membres afin qu'ils renforcent les fondements normatifs pour un travail sur l'éducation et l'égalité des sexes au niveau mondial.

¹ Décision du Conseil d'administration 2011/3 (UNWOMEN/2011/13)